

PLAN DES ZONES

1:5000

Date de l'Etat, le 5 mars 1982
 FC CORBOZ, géomètre urbaniste

Ce plan change le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 30.7.1945 et celui du 19.2.1964.

Approuvé par la Municipalité
 le 22.11.1983

Le Syndic: Le Secrétaire.

Soumis à l'enquête publique
 du 13.12.1983 au 24.01.1984

l'attestent

au nom de la Municipalité
 Le Syndic: Le Secrétaire

[Signature]
[Signature]

Adopté par le Conseil communal
 dans sa séance
 du 28.05.1984

Le Président: Le Secrétaire

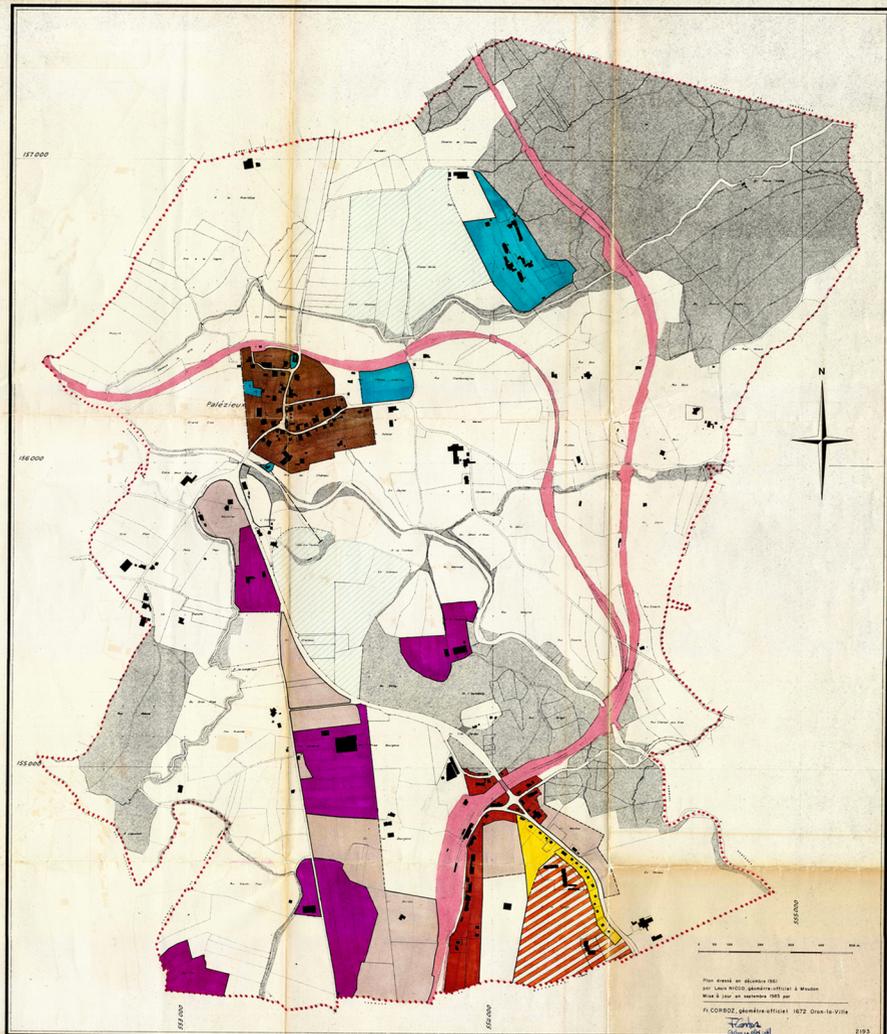
Approuvé par le Conseil d'Etat
 du canton de Vaud
 Lausanne, le 24 MAI 1985

l'atteste le Chancelier

[Signature]
[Signature]

LEGENDE

-  Zone village A
-  Zone village B
-  Zone de villas
-  Plan de quartier (d. 8.10.1963) Légnis
-  Zone d'utilité publique
-  Zone industrielle
-  Zone intermédiaire
-  Zone agricole
-  Forêts à titre usager
-  Secteur "S" de protection des eaux à titre usager
-  Limite de commune
-  Voies ferrées



Plan établi et révisé par
 par Louis NICOD, géomètre officiel à Vevey
 avant le jour de son décès le 1983 par
 FC CORBOZ, géomètre officiel 1672, Onix-la-Ville

[Signature]
 géomètre